

COMMUNE :

ETABLISSEMENT

**DOCUMENTS CONSULTES :**

*Dans le cadre de la visite  
de réception des travaux : PC AT N°*

**NATURE**

- Registre de sécurité Incendie
  
- Attestation relative à la **direction unique**  
- Nom du directeur unique : .....
  
- Attestation par laquelle le maître d'ouvrage certifie avoir fait effectuer **l'ensemble des contrôles et vérifications techniques** relatifs à la **solidité** conformément aux textes en vigueur.
  
- Attestation de vérifications réglementaires de la continuité des **moyens de communications radioélectriques (MS 71)**
  
- Attestation du bureau de contrôle précisant que la **mission solidité** a bien été exécutée et accompagnée par les relevés de conclusion des rapports de contrôle attestant de la solidité de l'ouvrage.
  
- Rapports de vérification réglementaires après travaux (RVRAT)** relatifs à la sécurité des personnes contre les risques d'incendie et de panique établis par des personnes ou organismes agréés **(Art. GE 8)**  
  
\*\*\*\*\*
  
- Dossier d'identité du **Système de Sécurité Incendie**
  
- **Procès-verbal de réception du Système de Sécurité Incendie.**
  
- Attestation de réception des **Poteaux d'Incendie (NFS 62 200)**

**DOCUMENTS CONSULTÉS** : dans le cadre de la visite périodique (Art. GE 6 et GE 10)

Registre de sécurité

**NATURE des DOCUMENTS**

Rapport de Vérification Réglementaire en Exploitation (Organisme Agrée)  
ou Relevé de Vérification (Technicien Compétent)

- Relevé de vérification du désenfumage (Art. DF 10)
- RVRE triennal du désenfumage mécanique associé à un SSI A ou B

---

- Relevé de vérification du chauffage-ventilation (Art. CH 58)

---

- Attestation de ramonage ou visite des conduits (Art. CH 57)

---

- Relevé de vérification du gaz (Art. GZ 30)
- Relevé de vérification des fluides médicaux (Art. U 64) ou (J33)

---

- RVRE des installations électriques (Art. EL 19)

---

- RVRE quinquennal des ascenseurs (Art. AS 9)
- Relevé de vérification des ascenseurs (ART AS 9)
- Contrat d'entretien des ascenseurs(Art. AS 8)
- Contrat d'entretien des escaliers mécaniques(Art. AS 8)

---

- Attestation de nettoyage du circuit d'extraction (Art. GC21)
- Attestation de ramonage ou vérif. de la vacuité des conduits.

---

- Relevé de vérification des appareils de cuisson (Art. GC 22)

---

- Relevé de vérification des extincteurs (MS 38)
- Relevé de vérification décennal des extincteurs (Art. MS 38)
- Relevé de vérification des Colonnes sèches. (Art. MS 73)
- Relevé de vérification des R.I.A. (Art. MS 73)

---

- Relevé de vérification du système d'extinction Automatique du type Sprinkleur (Art. MS 29/73) ou déversoirs (L 57)
- RVRE triennal du Sprinkleur (Art. MS 73)

---

- RVRE triennal du SSI A ou B (Art. MS 73)
- Relevé de vérification du SSI ou d'équipement d'alarme, Détection, Portes, Clapets Coupe-feu (Art. MS 73)
- Contrat d'entretien du Système de Sécurité Incendie (Art. MS 58)
- Dossier d'identité du Système de Sécurité Incendie (Art. MS 73)

---

- Attestation de vérifications triennal réglementaires de la continuité des moyens de communications radioélectriques (MS 71)
- Relevé de vérification des Poteaux d'Incendie

---

- Relevé de vérification des portes automatiques en façade (Art. GE 6)
- Contrat d'entretien des portes automatiques en façade (Art. CO 48)

---

- Relevé de vérification des salles de spectacles avec espace scénique (L57)
- RVRE des salles de spectacles avec espace scénique (L57)

---

- Levées de réserve des installations de -
  - 
  - 
  - 
  -